

d'une surveillance et qu'on ne néglige rien pour en assurer l'efficacité. Toutefois, avant de me prononcer sur les mesures prises quant aux bagages placés dans les soutes, j'aimerais obtenir un rapport détaillé à ce sujet.

M. l'Orateur: Le député de Dauphin a la parole.

M. Ritchie: Comme le premier ministre a quitté la Chambre, j'attendrai à demain.

M. l'Orateur: Je donne la parole au député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo.

M. Beatty: Ma question était aussi à l'intention du premier ministre.

* * *

L'INDUSTRIE

LES FILÉS D'ACRYLIQUE—LA PUBLICATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU TEXTILE

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme il a entre les mains le rapport de la Commission du textile et du vêtement sur les filés d'acrylique depuis le début de novembre, est-il prêt à rendre le rapport public et à y donner suite, sinon peut-il dire à la Chambre quand il sera en mesure de le faire?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Le rapport est encore à l'étude.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'EXISTENCE PRÉSUMÉE D'UNE CELLULE DU FLQ À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON—DEMANDE D'ENQUÊTE ET DE RAPPORT

M. Leonard C. Jones (Moncton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Qu'entend-il faire au sujet des récentes révélations voulant qu'il y ait actuellement une cellule active du FLQ à l'Université de Moncton? La GRC étudie-t-elle l'affaire? Sinon, le ministre voudrait-il faire en sorte que la GRC étudie immédiatement cette affaire importante et ferait-il un rapport complet à la Chambre?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Je note les observations du député sur des questions qui devraient être examinées et j'en ferai rapport aussitôt que possible.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES BOYCOTTAGES ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX—LA PRÉSENTATION TARDIVE DU RAPPORT

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et se rattache à une question que lui a posée hier mon collègue, le député de Halton-Wentworth. Il y a presque un an, le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce a publié une directive sur le boycottage économique à l'échelle internationale disant qu'un rapport semestriel serait publié. J'aimerais

Sanction royale

demander au ministre s'il a reçu ce rapport et, dans l'affirmative, quand l'a-t-il reçu et le déposera-t-il maintenant?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Au sujet du rapport sur le boycottage économique, il est encore à l'étude.

● (1502)

LES BOYCOTTAGES ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX—LA POSSIBILITÉ DE LIGNES DIRECTRICES SPÉCIALES POUR LA SEE

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, nous aimerions que le ministre nous explique pourquoi le rapport semestriel qu'on nous avait promis il y a près d'un an n'a pas encore été publié. Le ministre vérifiera-t-il si la Société pour l'expansion des exportations a établi ses propres lignes directives au sujet des boycottages économiques internationaux? Dans l'affirmative, et j'aimerais que cela soit confirmé, le ministre s'engagera-t-il à publier ces lignes directrices?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, les activités de la SEE sont régies par les lignes directrices établies en vertu de la loi. Je signale au chef de l'opposition que nous présenterons une nouvelle mesure législative concernant la SEE au début de la nouvelle année et que nous pourrions discuter de tout cela à ce moment-là.

M. Clark: Afin que le ministre sache exactement de quoi je veux parler, je signale qu'il s'agit de lignes directrices au sujet de boycottages économiques internationaux. Le ministre veut-il dire qu'on n'a pas établi de nouvelles lignes directrices, outre celles qui sont prévues par la loi? S'il y a de nouvelles lignes directrices, s'engagera-t-il à les annoncer à la Chambre des communes le plus tôt possible?

M. Horner: Je le répète, monsieur l'Orateur, nous présentons une nouvelle mesure législative pendant la nouvelle année et cette mesure définira clairement les obligations de la SEE et lui facilitera la tâche pour ce qui est de garantir des prêts et de fournir de l'assurance aux sociétés canadiennes.

* * *

LA SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Résidence du Gouverneur général
Ottawa

Ottawa, le 15 décembre 1977

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Wishart F. Spence, O.B.E., juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 15 décembre, à 5 h 30 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veillez agréer,
monsieur le président,
l'assurance de ma haute considération.
Le directeur administratif auprès
du Gouverneur général.
Edmond Joly de Lotbinière